

RÉSIDENCE DE CRÉATION – ARTS VISUELS

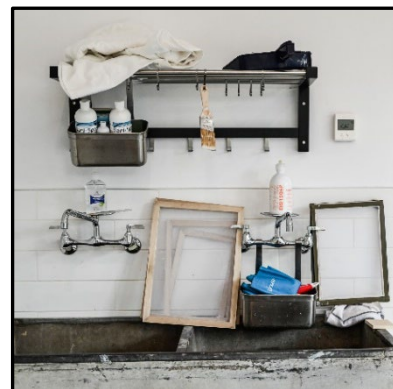
REDA 2026



Appels à candidatures pour une résidence de création pour un(e) artiste ÉMERGENT(E) en arts visuels d'une durée de quatre semaines dans le Hangar du Studio B-12 à Valcourt incluant un accompagnement en mentorat.

Critères d'admissibilité

- Être artiste émergent(e) en arts visuels toutes disciplines confondues
- Avoir moins de 5 ans de pratique
- Être résident(e) du Québec depuis au moins 1 an
- Avoir exposé au moins une fois
- Avoir un intérêt pour la professionnalisation et l'accompagnement en mentorat
- Donner une œuvre de petit format en fin de résidence
- Accepter que son nom et son projet soient mentionnés dans les communiqués de presse ou documents d'information de REDA.
- Être disponible pour **tout le séjour** en résidence: **1 au 29 juillet 2026.**



Soutien à l'artiste pendant sa résidence

- Rencontres de mentorat avec un(e) artiste établi(e) de sa discipline : deux rencontres de 2h chacune, au début et en cours de résidence (formule virtuelle ou présentielle).
- Rencontre de mentorat avec un professionnel correspondant aux besoins de l'artiste (3h durant la semaine de son choix – formule virtuelle ou présentielle)

Par exemple :

- Finances
- Marketing
- Réseaux sociaux
- Introduction aux demandes de subvention
- Besoins techniques : Encadrement / Photographie de ses œuvres
- Professionnels du milieu : galeriste / commissaire
- Autre (à préciser)

L'artiste doit identifier son besoin lors de sa demande de résidence.

RÉSIDENCE DE CRÉATION – ARTS VISUELS

REDA 2026

Les deux mentors sont choisis par le comité des arts visuels de REDA selon le projet et l'artiste retenu pour maximiser la compatibilité, le partage et l'échange d'expérience.

Modalités

- 3000 \$ de bourse à l'artiste
- 800 \$ de frais de subsistance
- 600 \$ de matériaux
- Cachets pour les mentors : 900\$ pour l'artiste / 600\$ pour le (la) professionnel (le) du domaine choisi
- 400 \$ de transport
- 200 \$ pour un accès au Fab Lab du Musée de Valcourt
- Accès exclusif au Hangar du Studio B-12 d'une valeur de 2000 \$



Documents exigés

Les documents doivent être envoyés **par courriel EN UN SEUL PDF** à info@ateliers-reda.com

et contenir les éléments suivants dans l'ordre précisé ci-dessous :

- Un Curriculum vitae (max 3 pages)
- Un texte de 2 pages maximum incluant dans cet ordre :
 1. La démarche artistique de l'artiste
 2. Une brève description du projet de résidence

Le projet de résidence peut être en début de parcours - recherche et exploration ou en fin de projet - toutes les étapes sont acceptées.

3. Une brève explication de l'intérêt de l'artiste pour cette résidence et expliquer comment cette résidence pourrait avoir un impact sur les futures œuvres.
4. Précision en quelques lignes du besoin en mentorat avec un professionnel (exemple : finances, marketing, réseaux sociaux, demandes de subvention, photographie des œuvres, rencontre avec un commissaire/galeriste)

RÉSIDENCE DE CRÉATION – ARTS VISUELS

REDA 2026

- 10 images du projet en cours et/ou du travail antérieur réalisés au cours des cinq dernières années (intégrées dans le document et non en pièce jointe) ;
- Pour les œuvres vidéo ou web : de 2 à 5 liens vers des extraits audiovisuels ne dépassant pas 10 Mo (intégrés dans le document et non en pièce jointe) ;
- Une liste descriptive des œuvres

Note : Si la demande est rédigée dans une langue autre que le français, vous devez joindre une traduction en français de vos documents.

Critères de sélection

- Qualité du dossier visuel
- Faisabilité du projet
- Originalité du projet
- Importance du projet dans le parcours artistique de l'artiste
- Respect des règles de dépôt
- Tout dossier incomplet ou soumis en retard ne sera pas considéré.

Dates pour soumission de dossiers : du 20 octobre au 9 décembre 2025

Date butoir pour soumettre votre dossier : 9 décembre avant minuit

Réponse aux artistes : 1^e semaine de mars 2026

Dates de séjour en résidence : 1 au 29 juillet 2026

- Un avis de réception est envoyé à tous, si vous ne l'avez pas reçu après 48h, veuillez contacter la directrice par courriel.
- Le comité rendra sa décision durant la 1^e semaine de mars 2026.

Pour toute question au sujet de la résidence, écrivez à Karina Sasseville, directrice générale de

Reda à info@ateliers-reda.com